

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

**IMPORTANCE DES RESSOURCES MARINES ET LEUR CONTRIBUTION DANS LA
SECURITE ALIMENTAIRE EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Réunion préparatoire pour la CITES CoP 17 et la CBI66
Rabat, Maroc, 20-22 juillet 2016

Brazzaville, juillet 2016.

I.GENERALITES

Située en Afrique centrale et à cheval sur l'équateur, la République du Congo partage des frontières communes avec la RCA et le Cameroun au Nord, la RDC à l'Est, le Gabon à l'Ouest et l'enclave angolaise du Cabinda au Sud. Elle s'ouvre sur l'Océan Atlantique par sa façade maritime longue de 170 km.

1.1. Données physiques

1.2. Données socio-économiques

LES CINQ OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO

Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ;

Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables ;

Réduire la pauvreté rurale ;

.

Favoriser la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires

ouverts et efficaces ;

Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux Catastrophes.

II. IMPORTANCE DES RESSOURCES MARINES ET CONTRIBUTION A LA SECURITE ALIMENTAIRE

2.1. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (source : Sommet mondial de l'alimentation, 1995).

La sécurité alimentaire figure dans de nombreux grands traités sur le droit de la personne et constitue le premier objectif du développement pour le millénaire qui vise l'éradication de la pauvreté et de la faim dans le monde.

2.2. Sécurité alimentaire en République du Congo

La sécurité alimentaire est l'un des piliers du développement humain et figure en bonne place parmi les objectifs de développement du gouvernement du Congo dans sa lutte contre la pauvreté et la faim.

La production agricole et halieutique ne parvient pas toujours à tenir le rythme de la croissance démographique. La production nationale des produits halieutiques, par exemple, ne suffit pas à couvrir la demande intérieure estimée à plus de 100.000 tonnes. Le pays est contraint d'importer du poisson à hauteur de 70% sous forme congelée (chinchards, corvina, bars), 20% sous forme salée (bars, soles, brotules) et 10% sous forme de conserve (sardines).

Malheureusement, la médiocre qualité de ses produits d'importation sur le plan nutritionnel entraîne un accroissement de l'incidence d'obésité, de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

2.3. Importance des ressources marines

L'importance des ressources halieutiques marines dans le régime alimentaire des populations congolaises, en particulier des enfants, n'est plus à démontrer.

En effet, les produits marins constituent une source importante d'éléments nutritifs : protéines, acides gras essentiels, minéraux (calcium, phosphore et fer) et oligo-éléments (iode).

Au Congo, le poisson et d'autres produits de la mer contribuent à plus de la moitié des apports en protéines d'origine animale. Ils sont plus accessibles que les protéines animales issues des viandes de brousse et autres animaux d'élevage pour certaines populations locales plus défavorisées, notamment près des zones de pêche.

2.3.1. Menaces sur les ressources

Les principales menaces qui pèsent sur la durabilité de la pêche au stade actuel de son développement sont, entre autres :

- Croissance démographique

La population congolaise devrait augmenter dans les années à venir.

Pour fournir la quantité des ressources marines nécessaires à une bonne nutrition ou pour préserver les habitudes alimentaires, il faudra 100. 000 tonnes de poissons (la production moyenne annuelle est de 60. 000 tonnes, le déficit est de 40. 000 tonnes).

- Changement climatique

La hausse de la température de l'eau, l'acidification des océans et l'élévation du niveau de la mer résultant du changement climatique constituent une menace pour la production des ressources marines. Ce phénomène aura un impact sur la sécurité alimentaire.

- Surexploitation.

Dégradation de la base de la ressource due à (i) des prises au-dessus des seuils autorisés ; (ii) utilisation des techniques non durables causant des mortalités importantes ; (iii) absence de repos biologique.

- Rétrécissement des aires de pêche.

Le rétrécissement des aires de pêche dû à (i) l'expansion continue des champs pétrolifères dans la zone économique exclusive au détriment de la pêche ; (ii) la

pollution marine causée par les rejets et autre rebus de l'exploration et de l'exploitation pétrolières off-shore.

2.3.2. Les défis

Les défis à relever dans ce contexte sont de :

- assurer aux populations rurales et urbaines, sans cesse croissantes, un accès continu des ressources marines aux fins alimentaires ;
- permettre aux ménages vivant en zone rurale de se consacrer à la pêche de subsistance ;
- vendre dans les villes le poisson et d'autres produits de la mer à des prix abordables.

2.3.3. Actions stratégiques

- Mettre en place une réglementation relative au rejet et aux prises accessoires pour augmenter l'accessibilité des populations à ces ressources ;
- Rendre la pêche plus productive et durable ;
- Développer l'infrastructure nationale visant à assurer la sécurité alimentaire.